

**Zeitschrift:** Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

**Herausgeber:** Le messager suisse

**Band:** 20 (1974)

**Heft:** 3

**Rubrik:** La Suisse au fil des jours

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

tants que vous versez? Ils vous seront *entièrement ou partiellement remboursés*, que vous ayez ou non reçu une indemnité forfaitaire.

La vie est aujourd'hui plus facile qu'autrefois. Le Fonds de solidarité vous aide, en cas de perte de vos moyens d'existence, et vous permet de constituer une épargne sûre, avec garantie de la Confédération.



Vous obtiendrez les renseignements complémentaires et les formulaires d'inscription auprès de toutes les représentations diplomatiques et consulaires ou directement au Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger, Gutenbergstrasse 6, CH-3011 Berne.

► En toute sécurité comme un oiseau

## La Suisse au fil des jours

### 11 octobre

Concernant le conflit au Proche-Orient, le Conseil fédéral rappelle que, fidèle à sa tradition humanitaire, la Suisse fera tout ce qui dépend d'elle pour favoriser l'action du Comité international de la Croix-Rouge.

Pour la première fois en Suisse, deux cardiologues de Lausanne ont posé sur une patiente un stimulateur cardiaque fonctionnant non pas au moyen d'une pile électrique, mais avec une pile produisant de l'énergie nucléaire.

### 12 octobre

L'Italie décrète le blocus des exportations de pétrole à destination des pays non membres de la CEE, de la Suisse en particulier.

### 15 octobre

M. Brugger présente le projet de loi sur l'encouragement de la construction et de l'accession à la propriété de logements. Les mesures envisagées permettront, en ce qui concerne les logements d'utilité publique, d'abaisser les loyers initiaux de 20, 30 ou 40%.

### 16 octobre

Pour augmenter les revenus agricoles dans les régions de montagne, un projet de loi visant à

augmenter de 20 à 25% les contributions versées aux éleveurs est adressé aux gouvernements cantonaux.

La Société des médecins de Schaffhouse a décidé de renoncer à l'adaptation des honoraires au coût de la vie. Elle entend par là contribuer concrètement à la lutte contre la hausse constante des frais médicaux.

### 18 octobre

Le Conseil fédéral décide d'accueillir des réfugiés en provenance du Chili, Chiliens ou non, jusqu'à concurrence de deux cents.

### 20 octobre

A Rome, le match décisif du groupe 6 pour la qualification au tour final de la Coupe du monde se termine par la victoire de l'Italie contre la Suisse, 2 à 0.

### 22 octobre

M<sup>me</sup> Agnès Wyss a été élue directrice de la station de Kandersteg. Elle est ainsi la première femme de Suisse à être nommée à un tel poste.

M. Kurt Schmid, 53 ans, directeur de Swissair pour l'Amérique du Sud, a été enlevé dans son bureau à Buenos Aires.

### 23 octobre

L'école professionnelle pour futurs marins, qui permettra de mieux assurer la navigation sur le Rhin, a ouvert ses portes au port de Bâle.

### 24 octobre

45 000 litres de mazout, échappés d'une citerne, se sont répandus dans l'Allondon, Vaud. On estime que le 80% de la microflore et de la microfaune ont été détruites.

Le Parti socialiste suisse décide de lancer une initiative pour un impôt sur la richesse.

### 25 octobre

Le Championnat européen de la coiffure, organisé par l'Association suisse des maîtres-coiffeurs, s'est déroulé pendant trois jours à Lausanne.

Une décision a été prise: la pouponnière Nestlé à Lausanne, destinée à l'origine à servir d'établissement modèle, s'émancipera, afin de répondre aux besoins sociaux actuels.

### 26 octobre

La Société zuricoise des médecins a pris position dans la lutte contre la pollution de l'air et souligne la nécessité de l'urgence d'une diminution énergique des gaz d'échappement.

pement des véhicules, dangereux pour la santé.

Franz Weber, le défenseur inlassable de l'environnement, se lance dans un combat contre la réalisation d'une liaison autoroutière dans le bas de la ville de Lausanne, à Ouchy.

Une initiative constitutionnelle est déposée pour la séparation «totale» de l'Eglise et de l'Etat.

#### 27-28 octobre

La médaille d'or Albert Schweitzer 1973 a été décernée à une infirmière suisse, M<sup>me</sup> Rachel Steingruber qui, depuis vingt-cinq années, se dévoue au Matto-Grosso (Brésil).

Fondée il y a trente ans à Bâle, la Cinémathèque suisse – notre Musée national du film – a fêté à Lausanne le 25<sup>e</sup> anniversaire de son installation dans la capitale vaudoise.

#### 31 octobre

Lors de la cérémonie d'ouverture du Synode de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud, deux femmes ont pour la première fois reçu la consécration pastorale.

#### 5 novembre

Quelque 40 000 personnes se sont rendues à Avenches pour saluer une dernière fois la cavalerie helvétique, dont les Chambres et le Conseil fédéral avaient décidé la suppression.

#### 7 novembre

Zurich se qualifie pour la coupe des vainqueurs de coupe contre Malmö, 1 à 0 au match aller, 1 à 1 au match retour, tandis que Bâle se qualifie pour la coupe d'Europe des clubs champions.

#### 8 novembre

A Courtételle un sarcophage du temps des Mérovingiens a été découvert dans les fondements de l'église du VII<sup>e</sup> siècle.

#### 13 novembre

Le conseil d'administration des Jeux Olympiques a décidé de confier à la société suisse «Chronométrage SA» le chronométrage officiel des jeux qui auront lieu en juillet/août 1976 à Montréal.

#### 14 novembre

Après avoir lancé à la population suisse un appel à la modération de sa consommation en produits pétroliers, le Conseil fédéral interdit aux voitures automobiles de dépasser la vitesse de 100 km/h, y compris sur les autoroutes, à partir du 17 novembre.

#### 15 novembre

Les films suivants, de la Maison Condor à Zurich, ont obtenu des prix et mentions spéciales lors de festivals cinématographiques à l'étranger: «Luft zum leben», «Ski for you», «Schweizer Coner CA-11», et le film de propagande offert par la Maison Condor à l'UNICEF.

#### 19 novembre

Dans le tour préliminaire de la Coupe du monde 1974 de football, la Suisse s'est inclinée face

aux Turcs à Izmir. Elle a ainsi perdu le 2<sup>e</sup> rang au classement final de son groupe.

#### 20 novembre

Le Prix Goncourt 1973 a été décerné à l'écrivain suisse Jacques Chessex pour son roman «L'Ogre». (Voir article à ce sujet dans le présent numéro.)

#### 22 novembre

Le Conseil fédéral décide d'augmenter au 1<sup>er</sup> janvier 1975 les rentes anciennes et nouvelles de l'AVS/AI. Par contre le versement généralisé d'une 13<sup>e</sup> rente mensuelle serait une charge trop lourde pour la Confédération.

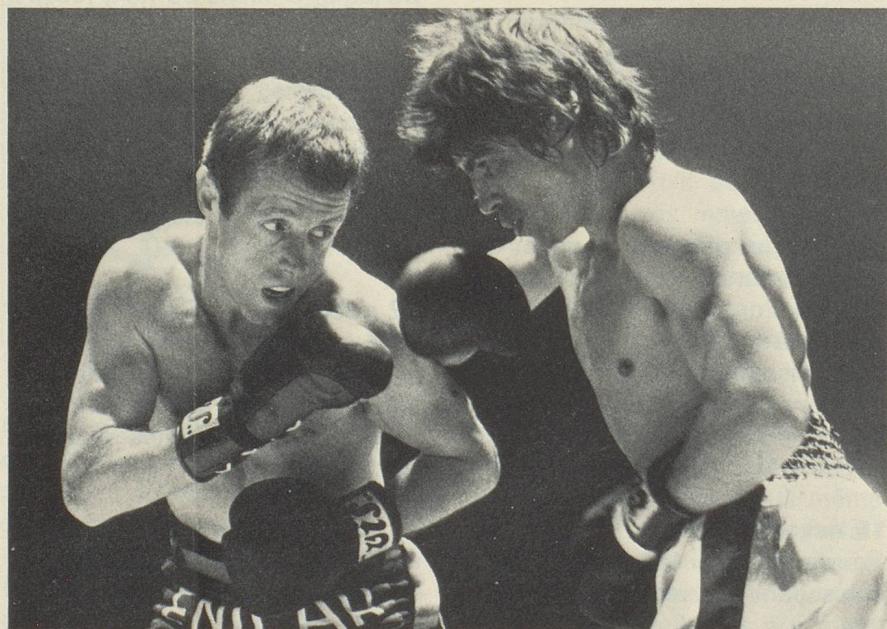
#### 27 novembre

La compagnie Swissair annonce que son directeur régional pour l'Amérique du Sud, M. Kurt Schmid, enlevé le 22 octobre à Buenos Aires, a été libéré. Le montant de la rançon versée n'a pas été communiqué.

#### 30 novembre

De fortes chutes de neige inattendues se sont produites dans tout

Le Suisse Chervet, à gauche, vainqueur de l'Italien Atzori



le pays, paralysant en maints endroits le trafic routier, ferroviaire et aérien.

### 3 décembre

Les quatre arrêtés fédéraux soumis au vote du peuple et des cantons, soit la surveillance des prix, salaires et bénéfices, la limitation du crédit, la stabilisation du marché de la construction et la limitation des amortissements fiscaux ont été acceptés, de même que le nouvel article constitutionnel sur la protection des animaux.

### 6 décembre

Trois nouveaux Conseillers fédéraux ont été élus: MM. Willi Ritschard, Hans Hürlimann et Georges-André Chevallaz.

### 10 décembre

On apprend que le technicum de Winterthour fêtera en automne 1974 son centième anniversaire. A cette occasion de grandes festivités auront lieu du 8 au 10 novembre. Le comité d'organisation souhaiterait accueillir à cette fête le plus grand nombre possible de ses anciens étudiants.

### 16 décembre

Le classement de football à la fin du premier tour est le suivant: 1<sup>er</sup>, Zurich 22 points, 2<sup>e</sup>: Neuchâtel 18 points, 3<sup>e</sup>: Lausanne 17 points, 4<sup>e</sup>: Servette 16 points, 5<sup>e</sup>: Grasshoppers 15 points, 6<sup>e</sup>: Winterthour 14 points.

### 26 décembre

A Zurich, devant 10 500 spectateurs, Fritz Chervet reprend son titre de champion européen des poids mouche, en battant l'Italien Atzori par KO au 7<sup>e</sup> round.

### 28 décembre

En hockey sur glace, à Oslo, la Suisse bat la Norvège par 5 à 4, et s'incline ensuite deux fois face au même adversaire.

L'Union pétrolière annonce que l'essence augmentera de 5 à 10 centimes d'ici quelques semaines.



Au premier rang Philippe Roux, suivi de Roland Collombin.

### 2 janvier

Le Suisse Walter Steiner s'impose devant l'Allemand de l'Est Aschenbach, lors du deuxième concours de saut de la Tournée des quatre tremplins, tandis que Hans Schmid obtient la 4<sup>e</sup> place. L'équipe suisse de gymnastique a remporté le deuxième match de sa tournée aux Etats-Unis.

### 7 janvier

Roland Collombin, désormais surnommé la «superbombe», donne à la Suisse sa première victoire de la saison, en remportant la descente de Garmisch, Bernhard Russi prend la 7<sup>e</sup> place.

Au slalom géant féminin de Pfronten, la Suisse Lise-Marie Morerod a obtenu une brillante seconde place derrière la Canadienne Kathy Kreiner.

### 8 janvier

On annonce qu'une hausse moyenne de 12,9% interviendra dès le 1<sup>er</sup> février dans les tarifs des Chemins de fer fédéraux, des chemins de fer privés et des autres entreprises de transport au bénéfice d'une concession.

### 10 janvier

Le Conseil fédéral communique que, l'approvisionnement en carburants étant satisfaisant, il n'y aura pas, pour l'instant, de nouvelles restrictions en Suisse.

### 19 janvier

Avant le début du 4<sup>e</sup> et dernier tour du championnat suisse de Hockey sur glace, le classement de la ligue nationale A voit en tête Berne et la Chaux-de-Fonds avec 34 points, devant Genève-Servette et Sierre avec respectivement ... 21 et 20 points.

Au Lauberhorn le Suisse Collombin s'est imposé en descente face à l'élite. A signaler que c'est la première fois depuis 25 ans qu'un Suisse remporte cette épreuve. Cette victoire permet à Roland Collombin de remporter la coupe du monde de la spécialité pour la deuxième fois.

### Nouveaux timbres

Internaba 1974  
Bâle



## Service suisse des Ondes courtes

### Emissions religieuses

à l'intention des Suisses d'Europe, d'Afrique du Nord et du Proche-Orient.

Tous les dimanches, de 10 h 00 à 12 h 00, le Service suisse des ondes courtes retransmet sur les fréquences de 3985, 6165 et 9535 kHz, alternativement en français, allemand et italien, certains offices religieux des églises catholiques, protestantes et libres.

A Pâques par exemple (14 avril 1974):  
10 h 00 à 10 h 42:

service catholique-romain, en français

10 h 48 à 11 h 09:

service catholique-romain, en allemand

11 h 09 à 11 h 30:

service protestant, en français

11 h 45 à 12 h 00:

service catholique-romain, en italien.

Le programme détaillé de ces émissions religieuses peut être demandé directement au

Service suisse des ondes courtes  
Giacomettistrasse 1

CH-3006 Berne 16,

de même que la «grille» de l'ensemble des programmes pour l'étranger de la radiodiffusion suisse.

### Timbres spéciaux I/1974



Cinquantenaire  
des auberges  
suisses  
de jeunesse

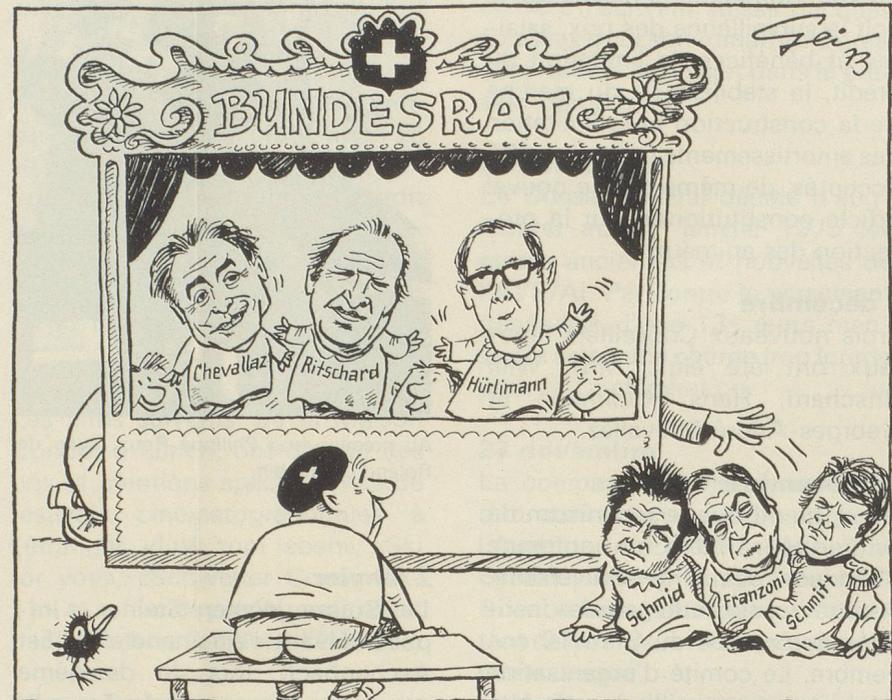


Fédération  
ouvrière suisse  
de gymnastique  
et de sport



Championnats  
du monde de tir

## Trois nouveaux conseillers fédéraux sont élus



Kurzfristige Umbesetzung dreier Hauptrollen.

Hans Geisen. 1973. Copyright by National-Zeitung

Dessin humoristique d'Hans Geisen.

La séance de l'Assemblée fédérale du 5 décembre 1973 revêtait une importance toute particulière puisque trois postes au Conseil fédéral étaient laissés vacants par les démissions de MM. Tschudi, Bonvin et Celio (voir le numéro de la présente revue de décembre 1973). En remplacement des trois conseillers fédéraux précités, les partis majoritaires des Chambres proposèrent comme candidats officiels M. Schmid de Soleure, M. Franzoni du Tessin et M. Schmitt de Genève, tous trois conseillers nationaux.

L'élection du 5 décembre fut une surprise à plus d'un titre car aucun de ces candidats officiels ne fut élu. On ne peut, à proprement parler, dire que les partis ont subi un échec retentissant d'autant plus

que ces trois personnes ne furent élues candidats officiels de leur parti qu'à une faible majorité, ce qui laissait de grandes chances à leurs outsiders.

Un accord tacite veut que les grands partis suivent le choix de chacun d'eux. Ainsi chaque parti majoritaire est presque certain de faire passer son candidat. Lors de cette élection, M. Schmid, socialiste, fut le premier sur la sellette. Loin de faire l'unanimité des voix au sein de son parti, ce candidat ne fut soutenu ni par les démocrates-chrétiens ni par les radicaux qui portèrent leurs voix sur M. Ritschard. Les partis se sentirent alors déliés du principe d'entente habituelle de soutien et les deux autres candidats officiels en firent les frais. On peut dire que ce sont des per-